

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Monsieur le Président, le député devrait savoir que, même si l'Union soviétique a, fort inutilement, renvoyé la note, nous ne cesserons pas pour autant de réclamer des dédommagements.

Des voix: Ce n'était pas un geste inutile.

M. Regan: Au contraire, nous avons l'intention de maintenir notre réclamation. Le député se souvient que l'Union soviétique avait d'abord refusé de payer les dommages-intérêts que nous réclamions lorsque le satellite Cosmos s'est désintégré et est tombé en territoire canadien. Je signale cet incident, car il explique leur réaction initiale actuelle.

En fait, le gouvernement va non seulement réitérer sa position à l'Union soviétique, mais il poursuivra cette affaire aux séances de l'OACI qui se tiennent à Montréal et il prendra d'autres mesures appropriées.

ON DEMANDE D'ALOURDIR LES SANCTIONS PRISES CONTRE L'UNION SOVIÉTIQUE

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire suppléant aux Affaires extérieures qui n'a certes pas oublié les 269 personnes qui ont perdu la vie lorsque cet avion a été abattu. Ce n'est pas la même chose que l'histoire du satellite, la comparaison qu'il a utilisée lorsqu'il a répondu à la question. Pourrait-il nous dire quelles sanctions concrètes le gouvernement va décréter contre l'Union soviétique et contre les pays derrière le rideau de fer, comme la Pologne et la Tchécoslovaquie, au Conseil de sécurité des Nations-Unies et maintenant à l'OACI à Montréal, qui semblent soutenir l'Union soviétique? Pour être plus précis, le ministre est-il prêt à suspendre les vols à destination de Gander et les vols de la ligne polonaise Lot par Mirabel et de la ligne tchécoslovaque CSA, toujours par Mirabel, qui ne font simplement que contourner les restrictions imposées à Aero-flot?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Monsieur le Président, je crois que l'honorable et distingué député ferait bien, dans son nouveau rôle de critique de l'opposition dans le domaine des affaires étrangères, d'y réfléchir mûrement avant de demander au gouvernement de prendre des mesures contre des pays autres que celui qui est l'auteur de cette tragédie, en l'occurrence l'URSS. Je ne crois pas que ce serait une bonne politique de notre part. Nous continuerons plutôt à exiger énergiquement de l'Union soviétique qu'elle nous indemnise.

Je ferai remarquer au député que le Canada a été le premier pays à décréter des sanctions contre l'Union soviétique, des sanctions beaucoup plus dures que celles qui ont été ordonnées par les autres pays en partie parce que dix citoyens canadiens ont perdu la vie dans cette tragédie. Je m'étonne de l'attitude du député car au début, il a déclaré que le gouvernement ne devrait pas avoir de réaction excessive pour ne pas nuire aux pourparlers sur le désarmement.

Compte rendu officiel

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

LE FINANCEMENT PERMIS PAR LE GOUVERNEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur le Président, ma question fait suite à celle de mon collègue le député de Provencher et elle s'adresse au ministre des Finances. Les agriculteurs n'ont jamais eu autant de difficulté que maintenant à financer leur exploitation. Une loi qui a été adoptée à la Chambre le printemps dernier autorisait la SCA à emprunter jusqu'à 600 millions sur les marchés financiers internationaux. Le gouvernement a jugé bon de réduire ce montant à 250 millions. Pourquoi le ministre des Finances l'a-t-il fait?

● (1200)

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je n'ai rien réduit. La loi dont parle le député renferme l'autorisation maximale. Je tiens à rappeler au député que nous avons accordé à la Société plus de fonds que jamais dans toute son histoire. Je crois que c'est une assez bonne preuve de l'intérêt que nous portons aux agriculteurs du Canada.

M. le vice-président: Le député du Yukon (M. Nielsen) a prévenu la présidence de son intention d'invoquer le Règlement.

* * *

LE COMPTE RENDU OFFICIEL

LES CHANGEMENTS APPORTÉS AU TEXTE ORIGINAL PAR LES RÉDACTEURS

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement à la suite des propos tenus hier par le député de Sarnia-Lambton (M. Cullen) au sujet de paroles prononcées mardi dernier, au cours de la période des questions.

Le ministre des Finances (M. Lalonde) demande où est le chef de l'opposition (M. Mulroney); certaines obligations l'ont obligé à s'absenter aujourd'hui.

Une voix: Et hier.

M. Nielsen: La déclaration en question portait sur les paroles échangées mardi dernier entre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) et le chef de l'opposition. Le député de Sarnia-Lambton s'est plaint que le hansard avait été modifié, ce que je considère toujours comme quelque chose de très grave.

Avant d'aller plus loin, je profite de la présence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pour lui assurer, au nom du chef de l'opposition, que ce dernier a toujours eu le plus grand respect pour M^{me} le ministre, que je vois quitter son fauteuil. Le chef de l'opposition l'a d'ailleurs appelée à son bureau plusieurs fois, comme son personnel n'a sans doute pas manqué de lui dire, dans l'espoir—je vois M^{me} le ministre faire semblant de jouer du violon—dans l'espoir qu'elle le rappellerait, mais elle n'en a encore rien fait.